

## LE PRIX COURANT

REVUE HEBDOMADAIRE

Publié par LA COMPAGNIE DE PUBLICATIONS COMMERCIALES (The Trades Publishing Co.), au No 25 rue St-Gabriel, Montréal.

Téléphone Bell - Main 2547  
Boîte de Poste - - - 917

### PRIX DE L'ABONNEMENT :

Montréal et Banlieue :- \$2.00  
Canada et Etats-Unis - 1.50  
Union Postale - - frs. 15.00

Il n'est pas accepté d'abonnement pour moins qu'une année complète.

L'abonnement est considéré comme renouvelé si le souscripteur ne nous donne pas avis contraire au moins quinze jours avant l'expiration, et cet avis ne peut être donné que par écrit directement à nos bureaux, nos agents n'étant pas autorisés à recevoir tels avis.

Une année commencée est dûe **en entier**, et il ne sera pas donné suite à un ordre de discontinuer tant que les arrérages ne sont pas payés.

Nous n'accepterons de chèques en paiement d'abonnement, qu'en autant que le montant est fait payable **au pair** à Montréal.

Tous chèques, mandats, bons de poste, doivent être faits payables à l'ordre de "LE PRIX COURANT."

Nous nous ferons un plaisir de répondre à toutes demandes de renseignements.

Adresser toutes communications simplement comme suit :

**Le Prix Courant, Montréal.**

## LES FONDS DES BANQUES CANADIENNES A L'ETRANGER

Un député à la Chambre des Communes s'opposait ces jours derniers à l'octroi d'une charte demandée par deux banques nouvelles. Il donnait pour raison de son opposition ce singulier motif : "plus il y a de banques et plus l'argent canadien s'en va à l'étranger".

Il y a longtemps qu'on rabâche sur tous les tons que nos banques ont un faible pour placer l'argent des dépôts qui leur sont confiés à l'étranger et qu'on les accuse de sacrifier ainsi les intérêts canadiens au profit des intérêts américains entre autres.

Un peu de bon sens suffit pour faire justice d'une pareille accusation. Il n'y a d'ailleurs qu'à prendre les rapports des banques publiés mensuellement par le gouvernement pour saisir l'exagération des faits reprochés à nos institutions financières.

Pour ne pas remonter aux calendes grecques, prenons la situation du mois dernier, le mois de juin, nous y voyons :

Prêts à demande remboursables ailleurs qu'au Canada...	\$30,509,716
Prêts courants ailleurs qu'en Canada...	\$21,943,598
<b>Total...</b>	<b>\$52,453,314</b>

C'est un gros chiffre, nous en convenons, mais on nous concédera également qu'il n'arrive pas à la somme totale du capital versé des banques qui, au 30 juin également était de \$76,660,301. Or, on ne peut contester aux directeurs des banques, c'est-à-dire aux actionnaires, car ils le sont eux-mêmes et représentent tous les autres actionnaires, de disposer au mieux de leurs intérêts du capital qu'ils ont payé de leurs propres deniers.

Mais ceci n'est qu'un point et, bien qu'il soit suffisant à lui seul pour répondre à ceux qui critiquent les placements de fonds des banques au dehors, nous allons tout de suite démontrer que les \$62,820,525 ci-dessus sont trop élevés de \$36,235,655. Ce dernier montant représente, en effet, les dépôts reçus à l'étranger par les banques canadiennes. En réalité, les placements vraiment canadiens au dehors

ne s'élèvent qu'à \$16,217,659; nous voici donc loin du premier chiffre.

Venons maintenant à l'accusation directe que ce sont les dépôts du public qui vont à l'étranger.

Toujours d'après la situation des banques au 30 juin, nous trouvons d'une part :

Dépôts du public à demande...	\$111,298,423
Dépôts du public à demande remboursables après avis...	\$267,639,035
<b>Total des dépôts.</b>	<b>\$378,937,458</b>

et, d'autre part :

Prêts à demande remboursables au Canada	\$ 40,876,987
Prêts courants en Canada...	363,329,721
Créances en souffrance.	1,978,025
<b>Total...</b>	<b>\$406,184,733</b>

N'est-il pas évident qu'une somme bien supérieure à celle des dépôts canadiens alimente le crédit accordé aux affaires canadiennes. Donc, l'accusation que les banques canadiennes se servent des dépôts canadiens aux dépens des intérêts canadiens et au profit de l'étranger est aussi fausse qu'absurde.

Pour ceux qui ne voient et n'examinent les choses que superficiellement les banques canadiennes devraient employer les fonds qu'elles reçoivent ou possèdent, qu'elle qu'en soit la source, au Canada uniquement. Pour eux tout ce qui est placé au dehors est une perte pour le Canada. Ces gens-là ignorent qu'on peut parfaitement servir les intérêts canadiens en plaçant des fonds à l'étranger. Le Canada est un pays riche en ressources et en possibilités de toute sorte, mais s'il a pour lui l'étendue il n'a pas malheureusement la population qui convient à ses dimensions. Ce n'est que lentement relativement, qu'il se peuple et il n'emploie pas, ne peut pas encore employer tous les capitaux que les banques pourraient mettre à la disposition de l'agriculture, du commerce et de l'industrie. Prises toutes ensemble les banques incorporées n'avaient en circulation que pour cinquante-huit millions de leurs propres billets alors qu'elles pourraient en émettre pour 76 millions et malgré cela elles ont